

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 430 du 21 avril 1951 :

n° 430

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 mai 1951

Numéro JO  
n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro  
15 juin 1951

### TEXTE INTÉGRAL

1° Une allocation viagère de dix sep mille cinq cent vingt-deux francs (17.52 fr.) est accordée à Fatma Nour, veuve d Omar Ali Gouled, ex-plantan de 8e échelon au Service des P.T.T., qui a servi pendant vingt-huit ans dans l'Administration, 2° Cette allocation sera payable trimestriellement à terme échu pendant cinq années pour compter du 1er octobre 1950, sur présentation d'un certificat de vie et d'un certificat établi par le Cadi, attestant qu'elle n'est pas remariée.